

# BULLETIN MUNICIPAL

---

L'Ardèche Pittoresque  
Le COL de MÉZILHAC



## MOT DU MAIRE



Je suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal. Depuis le début du mandat, nous souhaitons et œuvrons pour que ce magazine puisse être l'expression de nos forces vives, celles de nos associations, et de l'action communale.

Nous ne nous pouvons pas rester indifférents au contexte actuel dont notre pays est confronté. Depuis plusieurs mois, nous subissons de multiples crises, la guerre en Ukraine, le conflit en Israël, l'inflation, les remaniements ministériels...

Dans la société actuelle, nombreuses sont les personnes isolées socialement, mais grâce aux associations et au bénévolat, notre commune intergénérationnelle est un lieu où il fait bon vivre.

Nous aurons au début de cette année 2025 un recensement de la population, vous en découvrirez les formalités dans les pages suivantes. Le dernier recensement de 2015 nous indiquait une population de 97 habitants.

En attendant de se retrouver pour partager encore de nombreux moments conviviaux, mes adjoints, le conseil municipal, et le personnel communal, s'associent à moi, pour vous souhaiter, à toutes et à tous, une bonne et heureuse année. Nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

# SOMMAIRE

04

Les chiffres de l'année - Budget principal

05

Les chiffres de l'année - Budget eau

06

Récapitulatif fonctionnement

08

Travaux et subventions perçues

10

Point sur la traversée du village

11

L'assainissement

12

Débroussaillage

18

Vie associative

19

Petit tour d'horizon en 2024

26

Le père MICHEL bénit les croix de Sardiges

27

100 % des recettes au téléthon

28

Un petit coup de jeune !

29

Commémoration du 11 novembre

30

Recensement de la population

31

L'atelier peinture

32

Ils se sont dit "oui" !

33

Ils nous ont quittés

36

Demandez le programme !

37

Nos commerçants, artisans et professions libérales

39

Utile

# LES CHIFFRES DE L'ANNEE BUDGET PRINCIPAL

Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		115 195.27		31 113.99		146 309.26
Opérations exercice	60 733.95	62 156.43	135 753.55	191 565.85	196 487.50	253 722.28
<b>Total</b>	<b>60 733.95</b>	<b>177 351.70</b>	<b>135 753.55</b>	<b>222 679.84</b>	<b>196 487.50</b>	<b>400 031.54</b>
Résultat de clôture		116 617.75		86 926.29		203 544.04
Restes à réaliser		3 500.00				3 500.00
<b>Total cumulé</b>		<b>120 117.75</b>		<b>86 926.29</b>		<b>207 044.04</b>
Résultat définitif		120 117.75		86 926.29		207 044.04

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF -

## AFFECTATION DE RESULTAT BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif fait apparaître un :  
excédent de 86 926.29 €

### VOTE BUDGET PRIMITIF 2024

Dépenses et recettes de fonctionnement : 232 148 ,04 €  
Dépenses et recettes d'investissement : 209 318,01 €

AFFECTATION DE RESULTAT ET VOTE BUDGET PRIMITIF

## RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES

DEPENSES FONCTIONNEMENT



- DEPENSES FONCTIONNEMENT
- Charges à caractère général
- Charges de personnel, frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges spécifiques
- Charges financières

RECETTES FONCTIONNEMENT



- remboursement rémunération
- produits des services vente
- impôts taxes
- dotations et participations
- autres produits de gestion courante

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations en cours
- Emprunts et dettes assimilées

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Subventions d'investissement
- solde d'exécution section investissement
- Excédents de fonctionnement capitalisés
- dotation fonds divers et réserves
- virement de la section de fonctionnement
- Dépôts et cautionnements reçus



# LES CHIFFRES DE L'ANNEE BUDGET EAU

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		21 164.52		36 529.25		57 693.77
Opérations exercice	21 120.32	20 357.01	26 720.38	31 303.17	47 840.70	51 660.18
<b>Total</b>	<b>21 120.32</b>	<b>41 521.53</b>	<b>26 720.38</b>	<b>67 832.42</b>	<b>47 840.70</b>	<b>109 353.95</b>
Résultat de clôture		20 401.21		41 112.04		61 513.25
Restes à réaliser						
<b>Total cumulé</b>		<b>20 401.21</b>		<b>41 112.04</b>		<b>61 513.25</b>
<b>Résultat définitif</b>		<b>20 401.21</b>		<b>41 112.04</b>		<b>61 513.25</b>

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF -

**AFFECTATION DE RESULTAT M49**  
le compte administratif fait apparaître un :excédent de 41 112.04 €

**VOTE BUDGET PRIMITIF 2024 M49**  
Les dépenses et les recettes de fonctionnement: 72 806.51 €  
Dépenses et recettes d'investissement : 83 178.75 €

AFFECTATION DE RESULTAT ET VOTE BUDGET PRIMITIF

## RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES

DEPENSES FONCTIONNEMENT



- DEPENSES FONCTIONNEMENT
- Charges à caractère général
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

RECETTES FONCTIONNEMENT



- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- produits des services vente
- resultat de fonctionnement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- opération d'ordre de transfert entre section
- Immobilisations en cours
- Emprunts et dettes assimilées

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- dotation fonds divers et réserves
- solde d'exécution section investissement
- virement de la section de fonctionnement
- opération d'ordre de transfert entre sections

# RECAPITULATIF FONCTIONNEMENT

## PRINCIPALES DEPENSES

Electricité, combustibles carburants,  
fournitures d'entretien, fournitures voirie,  
fournitures administratives....

17 682.07 €

Contrats de prestations de  
services, entretien et  
réparations bâtiments publics,  
entretien voiries, maintenance,  
multirisques, documentation  
générales...

24 607.99 €

Annonces et insertions, fêtes et  
cérémonies, déplacements, frais  
affranchissement, concours divers  
(cotisations), frais gardiennage

4 987.83 €

Taxes foncières, autres  
impôts taxes 2 666.05 €

Cotisation CNFPT, charges de  
personnel, 56 388.25 €

FNGIR  
11 752.00 €

Indemnités, service incendie,  
subvention fonctionnement  
commune - groupements -  
associations, intérêts

31 880.21 €

**TOTAL**

149 964.40 €

## PRINCIPALES RECETTES

Remboursements  
rémunérations personne  
|

13 092.72 €

Vente concession  
cimetière, redevances,  
occupation domaine public,  
locations diverses, mise à  
disposition personnel

15 443.75 €

Impôts directs locaux, attribution de  
compensation, fonds de péréquation,  
taxes de séjour

70 219.38 €

Dotation forfaitaire, dotation solidarité  
rurale, dotation nationale de  
péréquation, dotation aux élus locaux...

75 970.73 €

Revenus sur immeuble, autres produits  
div. de gestion courante

26 659.62 €

Produits financiers, produits  
exceptionnels divers 13.19 €

**TOTAL**

201 399.39

# RECAPITULATIF INVESTISSEMENT

## PRINCIPALES DEPENSES

**Matériel  
informatique**  
174.00 €

**TUBAGE POELE A  
BOIS 3 523.20 €**

**TRAVAUX ESCALIER  
MAIRIE 7 302.22 €**

**CONSTRUCTION D'UN MUR EN PIERRE  
SECHE 1080.00 €**

**INSTALLATION D'UN COFFRET DE  
PRISES ET CABLES**  
1 585.68 €

**INSTALLATION D'UNE DOUCHE**  
2 704.08 €

**ACHAT DE DEUX "CLIC  
CLAC", D'UNE MACHINE A  
LAVER LE LINGE ET D'UN  
BARNUM 2 505.42 €**

**EMPRUNT**  
10 283.33 €

**TOTAL**  
29 157.93 €

## PRINCIPALES RECETTES

**SUBVENTION DE LA CCBA  
POUR LA MONTEE DE  
ESCALIERS**  
3 042.59 €

**SUBVENTION DE LA CCBA  
POUR LA CONSTRUCTION DU  
MUR EN PIERRE SECHE**  
225.00 €

**SUBVENTION DE LA CCBA POUR  
LES TRAVAUX DE LA SALLE DE  
BAIN (douche)**  
1 126.70 €

**SUBVENTION DE LA CCBA POUR  
L'ACHAT ET LA POSE DE  
VOLETS APPARTEMENT  
SARDIGES**  
3 500.00. €

**FCTVA**  
2 189.04 €

**Amortissements**  
4 606.92 €

**Excédents de  
fonctionnement**  
40 000.00 €

**TOTAL**  
54 690.25 €

# TRAVAUX ET SUBVENTIONS PERCUES

**TRAVAUX ESCALIER ET COULOIR AU  
DESSUS DE LA MAIRIE  
UNE DEPENSE DE 6085.18 €  
NOUS AVONS PERCU 3042.59 €  
SOIT UNE PARTICIPATION DE 50 %**

**INSTALLATION D'UNE DOUCHE  
DANS UN APPARTEMENT AU  
DESSUS DE LA MAIRIE  
UNE DEPENSE DE 2253.40€  
NOUS AVONS PERCU 1126.70 €  
SOIT UNE PARTICIPATION DE 50 %**

**MUR DU CHAMBONNET  
SUR UNE DEPENSE DE 900.00 €  
NOUS AVONS PERCU 225 €  
SOIT UNE PARTICIPATION POUR LA  
CCBA DE 25 %**

**BASSIN  
D'AUBENAS**  
COMMUNAUTE

**ACHAT ET POSE VOLET LOGEMENT  
SARDIGES  
SUR UNE DEPENSE DE 7000 €  
NOUS AVONS PERCU 3500 €  
SOIT UNE PARTICIPATION DE 50 %**

**DENEIGEMENT  
SUR UNE DEPENSE DE 6024 €  
NOUS AVONS PERCU 3012 €  
SOIT UNE PARTICIPATION DE 50 %**

**A CAUSE DES INTEMPERIES, LES  
TRAVAUX DE GOUDRONNAGE SUR  
LE CHEMIN DE SARDIGES ET CELUI  
DE LA FEUILLE ONT ETE REPORTEES  
AU PRINTEMPS  
UNE PARTICIPATION DU  
DEPARTEMENT : 40 % SUR  
27386,50 €**

# POINT SUR LA TRAVERSEE DU VILLAGE

*quelques chiffres prévisionnels*

Collectivité : MEZILHAC

Plan de financement prévisionnel de l'opération de : TRAVAUX DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

Coût estimatif de l'opération				
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
<b>Maîtrise d'œuvre</b>			A proratiser le cas échéant	
<b>Études complémentaires / frais annexes</b>			A proratiser le cas échéant	
<b>Sous-total MOE/Études</b>				
<b>Travaux ou acquisitions</b> (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
alimentation en eau potable		133 539,20 €		
eaux pluviales		130 053,35 €		
voiries et aménagements		82 000,00 €		
<b>Sous-total travaux ou acquisitions</b>			345 592,55 €	
<b>COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)</b>			<b>345 592,55 €</b>	
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				
DETR			103 677,77 €	30,00%
DSIL				
agence de l'eau			105 785,61 €	30,61%
Conseil départemental			32 800,00 €	9,49%
Conseil régional				
EPCI				
CCBA aide à l'investissement			33 000,00 €	9,55%
à préciser				
<b>Sous-total aides publiques</b>	<b>Taux de financement public</b>		<b>275 263,38 €</b>	<b>79,65%</b>
Autres aides non publiques				
à préciser				
<b>Sous-total autres aides non publiques</b>				
Part de la collectivité	Fonds propres		35 164,55 €	
	Emprunt	<b>09</b>	35 164,55 €	
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	<b>Participation du maître d'ouvrage</b>		<b>70 329,10 €</b>	<b>20,35%</b>
<b>TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)</b>			<b>345 592,48 €</b>	

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.



# POINT SUR LES TRAVAUX A VENIR



Cette année 2025 sera bien remplie au niveau des travaux !

En plus de la traversée du village, nous allons :

- refaire le mur du Chambonnet
- nettoyer le captage de Sardiges
- travaux de voirie chemin de la Roche, et chemin de Combe Chave
- reconstruire un autre mur qui se trouve dans la cour de la salle des associations
- changer les portes du garage de l'ancienne Cure et celle de la bascule
- changer les fenêtres du grenier de la mairie
- finir de goudronner le chemin de Sardiges et de la Feuille

Et pour finir, nous allons commencer à réfléchir pour les travaux de rénovation de l'ancienne poste pour en faire un logement locatif.

# L'ASSAINISSEMENT



Vue de la bâchée d'alimentation du bi-filtre planté de roseaux

Les roseaux du bi-filtre sortaient de leur repos végétatif. On constate néanmoins un bon développement de ces derniers sur l'ensemble de la surface des trois casiers. Quelques plantes adventices sont constatées en bordure de casiers mais reste contenues, ce qui est satisfaisant. On ne constate pas d'eau dans les regards intermédiaires, ce qui est très satisfaisant (pas de colmatage de la partie inférieure du filtre).



Vues du bi-filtre planté de roseaux

## Conclusions

La station d'épuration de Mézilhac est propre, bien entretenue et fonctionne correctement.

Les résultats analytiques et tests terrain d'un prélèvement ponctuel du rejet montrent un respect des exigences épuratoires fixées par l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 ainsi qu'un très bon abattement de la pollution azotée et une bonne aération du massif filtrant.

Le technicien

Guillaume JOSSERAND



## LA PRÉVENTION DES INCENDIES DE FORÊTS

Quelques règles sur le  
débroussaillage obligatoire  
en Ardèche

Direction Départementale  
des Territoires de l'Ardèche



# le débroussaillage



En Ardèche, le débroussaillage autour des habitations est **obligatoire** (Article L.134-6 du Code Forestier). Débroussailler permet d'assurer votre protection et celle de vos biens en cas d'incendie à proximité de votre propriété.

## débroussailliez à temps





**En zone non urbaine**, vous devez débroussailler de façon permanente dans un rayon de **50 mètres autour de votre habitation**, même au-delà de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler. Vous devez également débroussailler sur une largeur de **2 mètres de part et d'autre** des chemins privés desservant votre habitation. **En zone urbaine**, vous devez débroussailler **la totalité des terrains** vous appartenant y compris en l'absence de bâtiment ou d'installation. Un élagage des arbres doit également être réalisé.

## Personne soumise à l'obligation de débroussailler

Le débroussaillage doit être effectué **par le propriétaire** du bâtiment ou de l'installation (article L.134.8 du Code Forestier). Si le débroussaillage déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception. En absence de réponse de sa part, l'obligation de débroussaillage est transférée à sa charge (article L.131-12 du Code Forestier).

## La documentation

Pour plus de renseignements :

- Guide "Emploi du feu et débroussaillage obligatoire en Ardèche" disponible en Mairie.
- Site internet : <http://www.ardeche.gouv.fr/>

**Débroussailliez avant**

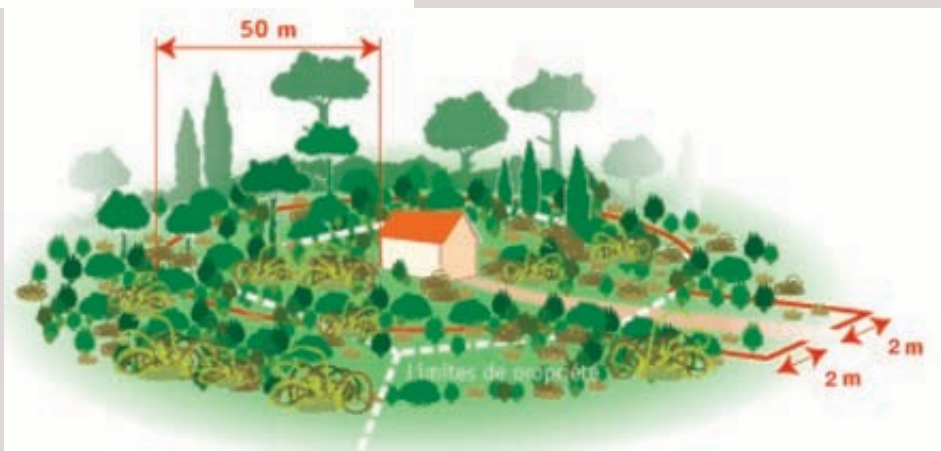




## En zone urbaine



## En zone non urbaine



Zone à débroussailler par le propriétaire



# LA VIE ASSOCIATIVE

## • 2024 ANNEE BIEN REMPLIE

Cette année 2024 a été formidablement dynamique. Nous avons organisé, avec l'aide de tous, un grand nombre d'activités.

Des cadeaux de Noël, de la chasse aux œufs de Pâques, pour les plus petits, en passant par les repas, le voyage ou le carnaval pour tous et le repas des anciens pour les aînés, toutes les générations ont été concernées.

C'est le but de notre association, but qui cette année, a été particulièrement bien atteint.

Si on y ajoute les manifestations organisées par la mairie ou les autres associations, le festival rock, le marché de la myrtille, le vide grenier, nous réalisons la chance d'être dans une commune très dynamique.

C'est un vrai plaisir d'y vivre dans la convivialité et le bonheur de partager tous ces bons moments.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2025, qu'elle nous garde en bonne santé et que nous puissions profiter de toutes les rencontres prévues durant cette nouvelle année.

La Présidente : Dominique



## • LES AMIS DE L'AREILLADOU

L'année 2024 s'achève avec encore une belle réussite pour notre soirée tartiflette. Nous sommes très heureux et fiers d'avoir pu reverser cette année le bénéfice au profit du Telethon. Rendez-vous en 2025 avec peut être quelques nouveautés. En attendant, nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle et heureuse année.

Sandra REDON





## • l'ACCA

Alors que l'année touche à sa fin, je souhaite partager avec vous un tour d'horizon de notre activité au sein de notre ACCA.

Quelques chiffres sur notre association :

- 25 cartes propriétaires
- 33 cartes étrangers
- 7 cartes temporaires ont été prises, essentiellement par des chasseurs passionnés de tir aux pigeons, avec des options de 1 jour ou 9 jours.

La commune de Mézilhac dispose de deux équipes de chasse bien établies :

- Une équipe chassant sur le versant Laviolle.
- Une autre couvrant le versant Sardiges.

Deux chasses communes ont lieu au cours de la saison, offrant l'occasion à tous les chasseurs de partager leur passion dans un esprit de convivialité.

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à tous les propriétaires de l'ACCA. Sans leur engagement et leur mise à disposition des terrains, la pratique de la chasse ne serait tout simplement pas possible.

À l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2025. Que cette année soit synonyme de santé, de bonheur et de réussite pour chacun d'entre vous.

Serge VIALLE, Président



# PETIT TOUR D'HORIZON EN 2024

## • L'ATTENTE EN VALAIT LA PEINE : SUCCES POUR LA CHASSE AUX OEUFS DU VILLAGE

Après avoir été initialement prévue le 30 mars, la traditionnelle chasse aux œufs du village a finalement eu lieu ce samedi 6 avril. Les enfants, impatients et plein d'énergie, ont parcouru chaque recoin du village à la recherche des précieux trésors chocolatés.

En effet, en raison des conditions climatiques qui ont marqué la fin du mois de mars, l'événement avait dû être annulé. Cependant, cette déception n'a pas entamé l'enthousiasme des jeunes chasseurs qui ont attendu avec impatience cette journée tant attendue.

Armés de leurs paniers et de leur détermination, les enfants ont exploré les moindres cachettes, déjouant les pièges les plus astucieux des organisateurs.



Chaque œuf trouvé était une victoire, chaque recoin inspecté une aventure nouvelle.

À la fin de cette joyeuse chasse, les paniers étaient bien garnis d'œufs décorés avec soin et remplis du délicieux chocolat. Les sourires rayonnants sur les visages des enfants témoignaient du plaisir qu'ils avaient eu à participer à cette après-midi festive.

Enfin, pour clôturer cette journée en beauté, Laëtitia, a offert aux participants la possibilité de déguster de délicieuses crêpes.

La chasse aux œufs, au-delà d'être un simple divertissement, est symbole de l'arrivée tant attendue du printemps. Cette édition, malgré son report, restera sans aucun doute un moment de joie et de complicité partagé par tous.



## • LE CARNAVAL DE LA COMMUNE : REPORTE MAIS EBLOUISSANT

Le Carnaval tant attendu sur notre commune, initialement prévu pour le 9 mars, a été repoussé en raison des chutes de neige abondantes. Cependant, l'attente en valait la peine car l'animation a finalement eu lieu ce samedi 16 mars, sous un soleil radieux.

Une trentaine de personnes se sont réunies pour admirer les magnifiques déguisements, parmi lesquels se trouvaient des personnages emblématiques tels que Maya l'Abeille et même une religieuse d'un jour. Une promenade à travers le village était au programme pour présenter ces costumes hauts en couleur.



Après ce moment de partage et de convivialité, une réception a été organisée à la salle des fêtes. Les jeux de cartes et de société ont été à l'honneur, ravissant aussi bien les grands que les petits. Laetitia a régalié avec d'excellentes crêpes, clôturant ainsi cette après-midi récréative en beauté.

Les participants sont impatients de renouveler cette expérience l'année prochaine, promettant ainsi un rendez-vous festif incontournable dans la vie de notre commune.

SV





## • RANDONNÉE AVEC L'AMSH. UNE JOURNÉE INOUBLIABLE !

Dans les méandres de nos montagnes, l'AMSH a organisé une randonnée le samedi 4 mai.

C'est avec un temps tout à fait correct, que s'est déroulé notre périple.

Nos pas nous ont conduits vers les plus hautes habitations du village, situées aux confins de la commune.

Nous avons pu découvrir Confourde (la photo) et les Estouillettes, d'anciennes fermes isolées entre 1300 et 1400 m d'altitude, ainsi que quelques maisons traditionnelles, encore recouvertes d'un toit en lauzes.

En effet, c'est un patrimoine qui tend à disparaître peu à peu, en raison des problèmes posés par le poids phénoménal des lauzes, et des contraintes subies par les murs de ces bâtisses.

Les randonneurs, enchantés par les découvertes de cette excursion, se sont déjà donnés rendez-vous pour l'année prochaine, impatients de découvrir d'autres trésors de leur village.

SV





- **L'EMBLEMATIQUE MARCHE DE LA MYRTILLE ARDECHE : 19<sup>ème</sup> EDITION !**

Cette année encore, la récolte ne fut pas au rendez-vous, mais nous avons pu accueillir beaucoup de visiteurs, toujours aussi fidèles, grâce aux exposants qui mettent du coeur à proposer des produits en valorisant notre patrimoine local !!

SM



## • 2EME EDITION MEZILHAC ATTACK !

Cette année, MEZILHAC ATTACK a eu lieu durant deux soirées.

Cette manifestation a eu beaucoup de succès.

Divers groupes se sont produits pour le plus grand plaisir des visiteurs !





## • LE VIDE GRENIER ANNUEL



Cette année fut une journée exceptionnelle ! Le temps était au rendez-vous, beaucoup d'exposants présents.

SM

## ◦ UN PERE NOEL ACROBATE POUR UN NOEL MAGIQUE A MEZILHAC

Le samedi 21 décembre, la magie de Noël a envahi le village de Mézilhac. Devant une soixantaine de spectateurs émerveillés, le Père Noël a réalisé une descente mémorable du clocher de l'église, sous les regards fascinés des enfants de la commune.

Sa musette, remplie de cadeaux, a fait briller les yeux des enfants de joie.



La soirée avait commencé à la salle polyvalente, où les enfants de Mézilhac ont offert un magnifique spectacle, mêlant chants et saynètes de Noël. Après la descente spectaculaire du Père Noël, petits et grands se sont retrouvés pour partager un repas festif. Offert par l'AMSH, ce repas a également bénéficié de la contribution de l'ACCA, qui a fourni un succulent civet de sanglier préparé avec soin par les chasseurs.

Cette soirée chaleureuse et conviviale a enchanté tous les participants.

L'événement, unanimement salué, est d'ores et déjà inscrit dans les esprits comme une tradition à renouveler pour le prochain Noël, en 2025.

SV



# LE PERE MICHEL BENIT LES CROIX DE SARDIGES



Après la restauration de la chapelle de l'école de SAINT MARTIN DE VALAMAS, la rénovation des statues de l'église d'Arcens, des paroissiens ont rénové les croix de Sardiges. Après la messe et bénédiction des croix, le Maire de MEZILHAC invita tous les participants pour le verre de l'amitié. Bonne et chaleureuse ambiance !

Les croix de missions sont des monuments érigés en souvenir d'une mission. Elles furent nombreuses plantées après la tourmente révolutionnaire où il fallut que les représentants de l'église catholique restaure la pratique religieuse, beaucoup date du XIX et XXe siècle.

Le père MICHEL a béni le 18 août ces croix restaurées.

Les croix de Sardiges, symboles religieux et historiques, sont des croix de missions. Les prêtres faisaient appel à des missionnaires pour évangéliser les habitants de la paroisse (P. Tavel). Elles servaient à l'occasion des rogations, cérémonie qui se déroulaient 3 jours avant le jeudi de l'ascension, c'est-à-dire le 37 -38 et 39eme jours après Pâques.

Les religieuses et les villageoises fleurissaient ce jour-là. Plantées aux carrefours des chemins les voyageurs s'y arrêtaient pour prier

Odile LUQUET





# 100 % DES RECETTES AU TELETHON



Bravo à l'association les Amis de l'Areilladou pour leur générosité !!

Cette année leur recette a été entièrement reversée au TELETHON soit la somme de 1800 euros !

La soirée tartiflette a eu du succès !

SM



## UN PETIT COUP DE JEUNE !

Depuis avril 2022, Julie et Kévin sont les heureux propriétaires de l'hôtel Bar Restaurant des cévennes situé au col de MEZILHAC.

Depuis leur arrivée, ils ont rénové le bâtiment, en agençant le garage en relais motos vélos. Ce dernier sert également à servir les plateaux repas pour les gros événements comme l'ardéchoise et le marché de la myrtille.

Ils ont fait divers travaux de maçonnerie en extérieur (la terrasse bar et le petit muret). Et enfin, cet hiver, ils ont eu un gros investissement pour changer la vieille chaudière à fioul par une pompe à chaleur combinée, d'une chaudière à granulés et pour finir la pose de panneaux photovoltaïques. Ces derniers travaux ont pu être réalisés avec l'aide de la région et de l'ADEME.

Comme vous l'avez compris, Julie et Kévin embellissent cet établissement pour le confort de leurs clients et continueront leurs efforts sur les prochaines années à venir.

SM





# COMMEMORATION 11 NOVEMBRE



Cette année, la cérémonie du 11 novembre fut organisée par la commune de LAVIOLLE. Des habitants venus de Lachamp-Raphaël, Mézilhac et Laviolle ont participé à la commémoration de l'armistice de la 1ère Guerre Mondiale.

Les trois maires des communes ont déposé une gerbe au monument aux morts situé dans l'Église, et ont cité les noms de la centaine de soldats originaires de ces villages, morts pour la France.

Dans son intervention, le Maire de Laviolle a rappelé que c'est un ardéchois, Alexis Tendil qui a intercepté le message en morse envoyé par le Chancelier allemand au Pape. Cela a permis d'écourter la 1ère Guerre Mondiale qui n'avait que trop duré.



A l'issue de la manifestation, les participants, au son de la corne muse, se sont rendus à la salle des fêtes municipale pour un moment de convivialité.

# RECENSEMENT DE LA POPULATION



En 2025, la commune de MEZILHAC réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

**Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 25 janvier contactez la commune au 04 75 38 77 26.**

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

# L'ATELIER PEINTURE



Tous les vendredis après-midi de septembre à juin, venez participer à l'atelier peinture ! Emile FAURE vous conseillera et vous guidera avec grand plaisir !



# ILS SE SONT DIT "OUI" !

Félicitations à  
Bilyts et à Cyrille  
BEYDON qui se  
sont dit "oui" !  
le 21 septembre



## ILS NOUS ONT QUITTES

Célestin NURY est né le 31 juillet 1933 au Cros du Jaux, commune de MARCOLS LES EAUX au foyer de Victorine MONTEIL et Gaston NURY.

Il était le plus jeune d'une fratrie de 4 enfants.

Il a été scolarisé à l'école de MEZILHAC puis a exercé plusieurs professions : carreleur, chauffeur, maçon, agriculteur et il aimait aussi bricoler.

Marié en 1957 avec Georgette CHARVAZ, il s'installe à VALS LES BAINS et il construit sa maison. De leur union, sont nés deux enfants, Monique en 1958 et Bruno en 1966 et il est grand-père de quatre petits-enfants.

Il a été très affecté après le décès de son fils Bruno en 2016.

Il était très attaché à sa maison natale au Cros de Joux où il y venait très régulièrement.

Célestin participait toujours aux différentes manifestations de MEZILHAC.

Il était un passionné de belote et de boules. Bon vivant, il aimait rencontrer les gens et évoquer l'ancien temps. Il nous a quittés brutalement le 14 juillet 2024 laissant dans la peine Georgette, toute sa famille ainsi que de nombreux amis.



**Célestin NURY**



Henria Ville, personnalité marquante de Mézilhac, s'est éteinte à 93 ans, laissant un héritage de dévouement familial.

Née en 1931 au Cros du Joux, elle travaille dès 14 ans à l'usine à soie Labrot à Marcols les eaux. En 1953, elle part pour Chateaurenard, où elle forge son caractère en travaillant dans un office notarial.



**Henria VILLE**

De retour à Mézilhac en 1962, elle épouse Robert Ville, avec qui elle tient le bistrot familial et l'exploitation agricole.

Après la mort de Robert en 1987, elle continue avec son fils Thierry et son frère Pierre, passant le relais à sa belle-fille Dominique en 1992.

Henria trouve du bonheur avec sa petite-fille Sandra et son arrière-petit-fils Gabin.

Connue pour son humour et son dynamisme, elle demeure une figure incontournable de son village jusqu'à ses derniers jours.

Son souvenir restera à jamais ancré dans le cœur de ceux qui l'ont côtoyée.

SV

Jean-Paul PAILHES est né le 25 mars 1948 à AUBENAS, au foyer de Augusta GUILHOT et Jean-Baptiste PAILHES.

Deuxième d'une fratrie de deux enfants, il a été scolarisé à l'école communale de MEZILHAC , ensuite au collège de SAINT CIRGUES EN MONTAGNE et PRIVAS.

Après avoir été reçu au concours, il termine ses études avec succès à l'école normale de PRIVAS.



**Jean-Paul PAILHES**

Il a grandi avec sa soeur Christiane à la ferme de Don et participait pendant les vacances aux différents travaux de l'exploitation qui étaient pénibles à cette époque.

C'est en 1971 que Jean-Paul se marie avec Josette VOLLE au CROS DE GEORAND.

De cette union sont nées deux enfants : Myriam en 1971 et Sandrine de 1976 et ensuite deux petits enfants Camille en 2002 et Manon en 2011.

Il a débuté instituteur à NANTES puis le POUZIN pour finir sa carrière à CHOMERAC.


Jean-Paul était un grand sportif. Il pratiquait le ski et le Vélo. Il était aussi un grand passionné de mécanique, de bricolage, de chasse et de pêche.

Depuis quelque temps, il luttait courageusement contre le maladie et il nous a quittés le 9 octobre. Il laisse dans la peine Josette, toute sa famille et amis.

GF



# DEMANDEZ LE PROGRAMME !

- 
- **Dimanche 16 mars à 14 H** : concours de belote. *AMSH*
  - **Samedi 5 avril à 20 H** : concours de belote. *Les amis de l'Areilladou*
  - **Les 17 et 18 mai** : Le voyage ... une destination et un programme seront proposés dès que possible. *AMSH*
  - **Samedi 24 mai** : Randonnée, le circuit, l'heure et le lieu de rendez-vous seront communiqués quelques jours avant. *AMSH*
  - **L'Ardéchoise : les 13 et 14 juin**. Avec la même organisation que les années précédentes, des sandwichs à Sardiges le vendredi et la participation des bénévoles de l'Ardéchoise le samedi au Col de Mézilhac et à Sardiges. *AMSH*
  - **Samedi 28 juin à 20 h**: feu de la Saint Jean, organisé par l'équipe municipale, autour du four à pain de Sardiges.
  - **Dimanche 6 juillet à 12 h**: repas à Mézilhac (paëlla) . *AMSH*
  - **Dimanche 27 juillet** : Le traditionnel repas tiré du sac à Sardiges. Il n'est pas réservé aux seuls habitants de Sardiges, tout le monde peut y participer, et faire goûter une spécialité. *AMSH*
  - **Samedi 2 août** : Marché de la myrtille organisé par l'association de la myrtille sauvage et la mairie.
  - **Le week-end du 9 août**, une surprise ? *Les Amis de l'Areilladou*
  - **Dimanche 31 août** : 3ème édition du vide grenier à Mézilhac. *Les Associations et la commune*.
  - **Dimanche 19 octobre** : Le repas des anciens, Le lieux vous sera communiqué . *AMSH*
  - **Dimanche 16 novembre à 12 H**: l'Assemblée Générale de l'AMSH aura lieu à 10 h et sera suivi de la maouche
  - **Samedi 29 novembre 20 H** : soirée tartiflette. *Les amis de l'Areilladou*
  - **Les vendredis après-midi : de 14 h à 16 h**, cours de peinture ouvert à tous. Vous pourrez vous initier ou vous perfectionner à la peinture, avec un enseignant, Emile Faure, qui vous aidera et vous conseillera sur toutes formes de dessins, de peintures à l'eau ou à l'huile.
  - **Les mercredis après-midi** : les joueurs de belote mais aussi de tout autre jeu de société sont les bienvenus d'octobre à mars. *AMSH*



# NOS COMMERCANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBERALES

Florence GRILLO-VOINIER



M et Mme DUMAS  
APICULTEURS  
Au CROUZET  
04 75 38 73 54



Julie SOUCHON & Kévin LEU  
HOTEL DES CEVENNES  
04 75 38 78 01



Claude VERNET, artisan  
06 48 31 39 66



Joe DELPERDANGE  
Les Coudoulets  
producteur et vente directe de  
fromage de chèvres bio et location  
d'ânes  
06 43 53 28 86



HOTEL DES VOYAGEURS  
LE CHEYLARD  
04 75 30 03 12



Martine MENAGER  
Sculpteur de la terre , modelag  
sur grès  
06 07 01 38 12



la ferme du champ bonheur  
le Chambonnet  
vente fromages fermiers  
06 61 09 34 73



BAR DOMINIQUE  
ET THIERRY VILLE  
04 75 38 78 48



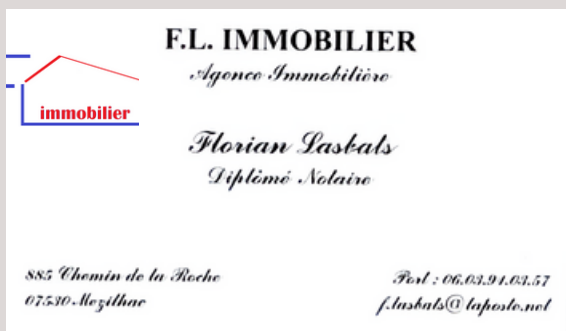
**Adeline MALLET-  
DUQUESNE et Hervé  
GRAFF**  
Commerçants

**GAEC ISSARTEL**  
Eleveurs bovins et ovins  
en vente directe  
04 75 38 78 95

**Docteur PRUDHOMME**  
Ostéopathe - Homéopathe  
consultation sur rendez-  
vous  
04 75 38 79 88



**BELTRAN NICOLE ET TONY  
LA REMISE BAR RESTAURANT  
A DORNAS  
04 75 29 72 24**



# UTILE



## LES URGENCES :

Police : 17

SAMU : 15

Pompiers : 18

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

ENEDIS dépannage électricité : 0972 675 007



## LA MAIRIE :

Téléphone : 04 75 38 77 26

Mail : [mezilhac.mairie@orange.fr](mailto:mezilhac.mairie@orange.fr)

### horaires :

le matin de 9 h à 12 h du lundi au samedi  
l'après-midi de 13 h 30 à 16 h les mardis et  
mercredis

**Dépôt de pains** : les mardis, jeudis et samedis  
matin (appelez la mairie pour réserver)

**Agence Postale** : les matins de 10 h à 12 h du  
lundi au samedi





# REMERCIEMENTS

Merci aux associations et aux bénévoles qui contribuent au dynamisme de notre commune.

Merci également aux employés municipaux qui participent au bon fonctionnement des services de la municipalité.

Et surtout un grand merci au père Noël !!!